

Crime familial

# Peut-on tuer (violer) par procuration ? Traumatisme et transmission transgénérationnelle<sup>☆</sup>

## *Can one kill (or rape) vicariously? Traumatism and transgenerational transmission*

Jean-Yves Chagnon<sup>a,\*,b</sup>

<sup>a</sup> *Maître de Conférences HDR, laboratoire de psychologie clinique et de psychopathologie (EA 4056), institut de psychologie, université Paris Descartes, 92100 Boulogne-Billancourt, France*

<sup>b</sup> *Psychologue clinicien, psychanalyste, expert judiciaire, Bourges, France*

Reçu le 13 décembre 2008

Disponible sur Internet le 29 janvier 2010

---

### Résumé

L'article envisage la possibilité que certains délits ou crimes familiaux puissent être induits inconsciemment auprès de l'auteur par un membre de la famille. Plusieurs vignettes cliniques sont présentées, dont l'une d'un adolescent ayant maltraité sa cousine, ce qui a entraîné le décès de celle-ci. Si l'adolescent agit pour son propre compte, il répète également à son insu l'histoire et la problématique maternelle. Les principaux travaux sur les processus de transmission inter- et transgénérationnelle des phénomènes de maltraitance et des traumatismes sont rappelés. L'identification projective mutuelle serait à l'œuvre. L'article se termine par un plaidoyer pour l'investigation (l'expertise) et la prise en charge du groupe familial bien au-delà du seul auteur.

© 2010 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

*Mots clés* : Expertise judiciaire ; Psychocriminologie ; Passage à l'acte ; Viol ; Crime ; Transgénérationnelle ; Traumatisme psychique ; Identification projective

### Abstract

This article considers the possibility that some delictuous acts or crimes in the family can be unconsciously induced in the author by a member of his family. Several clinical examples are presented including one concerning an adolescent who seriously beat his cousin, resulting in her death. Although the adolescent

---

<sup>☆</sup> Toute référence à cet article doit porter mention : Chagnon JY. Peut-on tuer (violer) par procuration ? Traumatisme et transmission transgénérationnelle. *Evol psychiatr* 2010;75(1).

\* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : [jean-yves.chagnon@univ-paris5.fr](mailto:jean-yves.chagnon@univ-paris5.fr).

acted on his own, he also unconsciously repeated the story and the problem configuration of his mother. The principal works concerning the process of inter- and transgenerational transmission of phenomena of maltreatment and of traumatism are recalled. Mutual projective identification seems to be at work. The article ends with a plea for the investigation (court-ordered appraisal) and taking in charge of the family group as a whole, and not only the perpetrator.

© 2010 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

**Keywords:** Court-ordered appraisal; Psychocriminology; Acting out; Rape; Crime; Transgenerational transmission; Traumatism; Projective identification

« La question de la précession de l'autre et de plus d'un autre – de certains autres – dans le destin du sujet insiste comme une sorte de défi à rendre compte de la vie psychique à partir des seules limites de ce qui la détermine de manière interne : la question du sujet se définit de plus en plus nécessairement dans l'espace intersubjectif, et plus précisément dans l'espace et le temps du générationnel, du familial et du groupal, là où précisément – selon la formulation de P. Aulagnier – « le Je peut advenir » ou a choppe à se constituer »<sup>1</sup>.

## 1. Introduction

La question, osée et délicate, que je pose aujourd'hui à ce colloque sur « le crime familial » concernant la possibilité d'agir criminels par procuration prend sa source, d'une part, dans des interrogations psychocriminologiques sur le(s) sens des passages à l'acte criminels intrafamiliaux et, d'autre part, dans diverses situations cliniques que j'exposerai brièvement avant d'en venir au cas principal qui nourrira mon exposé. Je précise que par procuration j'évoque une transmission-induction inconsciente, il n'est pas question ici du crime commis sur incitation, pression ou ordre délibérés d'un tiers ni même commis après avoir été manipulé sciemment et perversement (comme Othello l'est par Iago chez Shakespeare par exemple) ou encore pour protéger un autre.

## 2. Propos liminaires sur la question du passage à l'acte aujourd'hui

Depuis plusieurs années, nous assistons en France, après quelques années de décalage avec l'Amérique du Nord (et la Belgique) mais dans des perspectives bien plus cliniques, à la maturation d'une véritable pensée psychocriminologique psychodynamique, bien résumée dans le récent « *Psychocriminologie* » [2]. La psychocriminologie d'aujourd'hui vise ainsi à « rendre compte d'une complexité dynamique et processuelle en proposant un changement de regard sur le moment infractionnel... à signifier une situation criminelle dans un parcours personnel... à renouveler les modes d'approche dans l'articulation de l'acte à l'auteur »<sup>2</sup>. Dans le domaine de l'expertise judiciaire (psychiatrique ou psychologique), cette approche nouvelle a permis une décentration des questions sur le diagnostic psychiatrique ou encore sur la structure de la personnalité vers une centration sur l'analyse clinique et psychopathologique (longtemps jugée « hérétique » car il ne fallait pas toucher au comportement<sup>3</sup>) de l'acte délictueux ou criminel.

<sup>1</sup> Kaës R. Dispositifs psychanalytiques et émergences du générationnel. In : Eigner A et al. *Le générationnel* ([1], p. 1).

<sup>2</sup> Moulin V, Villerbu LM. Examen médicopsychologique. In : *Psychocriminologie. Clinique, prise en charge, expertise* ([3], p. 175–86).

<sup>3</sup> Il faut mesurer le courage de C. Balier d'avoir en 1988 baptisé un de ses livres *Psychanalyse des comportements violents*.

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/908936>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/908936>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)